



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION



BP - Niveau 4

BREVET PROFESSIONNEL Coiffure

LES OBJECTIFS

Former des professionnels hautement qualifiés capables de :

- mettre en oeuvre les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage.
- concevoir et réaliser des coiffures, personnalisée,
- assurer l'animation et la gestion du personnel, la vente et le développement des produits et des services,
- participer à la gestion administrative et financière de l'entreprise

LES DÉBOUCHÉS

Le titulaire du BP coiffure peut exercer son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou les entreprises de coiffure ou dans des entreprises de production et de distribution de produits capillaires. Il y occupe des postes de chef d'entreprise, manager, chef de bac, coiffeur, responsable technique ou conseiller professionnel.

Le BP est conçu pour permettre une insertion directe dans la vie active néanmoins la poursuite d'études est possible pour améliorer la technique et accéder à des postes de responsabilité.

POURSUITE D'ÉTUDES

Le titulaire de ce diplôme peut poursuivre en :
BM Coiffure (Niveau 5)

LES +++ DE LA FORMATION

Participation aux concours locaux, nationaux, internationaux. projets d'établissement.

Université Régionale des
Métiers et de l'Artisanat

Centre de Formation
de Sainte-Clotilde

0262 28 18 30

Centre de Formation
de Saint-Pierre

0262 70 08 60

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence
98 97 022 98 97





BREVET PROFESSIONNEL (BP)

COIFFURE - NIVEAU 4

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

- **Contrat d'apprentissage** : Jeunes âgés de 16 à 29 ans
- **Contrat de professionnalisation** : à partir de 18 ans
- **Formation continue** : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

CONDITIONS D'ACCÈS

- Être titulaire du CAP Coiffure
- Avoir une entreprise d'accueil (possibilité d'intégrer un dispositif préparatoire pour l'accompagnement à la signature de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation).

DÉLAI D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année.

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

- Dossier de candidature complété
- Copie de la pièce d'identité
- Copie du CAP
- Curriculum vitae et lettre de motivation

TARIFS

Coût contrat pris en charge par l'OPCO de l'entreprise du maître d'apprentissage. Si besoin : sur devis

VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

formation@cma-reunion.fr

Saint-Denis : 0262 21 04 35

Saint-Pierre : 0262 96 12 40

Saint-Paul : 0262 45 52 52

Saint-André : 0262 46 62 00



Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Pour toute demande spécifique notre référent handicap est à votre disposition.

COUPON-RÉPONSE à retourner à la CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT de ST-DENIS
DIRECTION RÉGIONALE DE LA FORMATION - BP 10034 - 97491 Ste-Clotilde Cedex - Tél. 0262 21 04 35

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Code postal : Ville :

Tél. : 0262 GSM : 069 Fax : 026.....

Email :

Animation et gestion du personnel

Vente et développement des produits

Techniques d'hygiène et soins capillaires

CONTENU PÉDAGOGIQUE

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- Accueil : prise en charge et relation client-suivi clientèle
- Expression et connaissance du monde
- Anglais

Enseignement permettant une personnalisation de parcours

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Technologie et méthode : diagnostic conseil, produits d'hygiène et soin capillaire, matériel.
- Coupe, mise en forme temporaire et durable, coloration, coiffage.
- Entretien du système pilofacial
- Sciences appliquées (biologie, biochimie)
- Arts appliqués à la profession
- Cadre organisationnel et réglementaire de l'activité

Enseignement théorique et pratique alternant atelier et salle

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

L'alternance : 1 semaine en Centre et 2 semaines en entreprise

DURÉE

2 ans, adaptation selon profil

EXAMEN ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Les examens du BP sont validés par des épreuves ponctuelles en fin de parcours.

Les inscriptions aux examens sont conditionnées à la validation du nombre d'heures de formation (800 h) effectuées en centre, justifier d'une période en entreprise de 2 ans (20 mois minimum) qui correspond au temps du contrat en apprentissage. L'obtention du diplôme se fait avec une moyenne générale d'au moins 10.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Des salles équipées
- Salle informatique avec accès internet
- Ateliers équipés

Les méthodes pédagogiques mises en oeuvre permettent à partir des acquis mesurés de proposer des modalités individualisées ou collectives tout au long du parcours

Je suis intéressé(e) par la formation

BREVET PROFESSIONNEL (BP)

COIFFURE - NIVEAU 4

Je souhaite être contacté(e)

Créneaux horaires :
(facultatif)

